

# FILIÈRES LOCALES ET CIRCUITS COURTS



## OBJECTIFS

- Mettre en réseau les acteurs pour coordonner les initiatives en matière de circuits courts
- Développer l'offre de produits transformés et les circuits courts alimentaires
- Sensibiliser les consommateurs à la consommation locale
- Expérimenter des projets d'économie circulaire vers le recyclage ou le réemploi et la préservation des ressources naturelles

Cette nouvelle programmation permet d'accompagner la création de filières et les démarches d'économie circulaire notamment sur le volet alimentaire.

Cette volonté de transition agricole rentre dans le cadre de la structuration de la filière locale. Cette dernière se veut poursuivre et amplifier le développement des circuits courts alimentaires et/ou de transformation sur le territoire.

Le territoire entend diversifier les filières en s'appuyant sur des démarches d'économie circulaire dans d'autres domaines également : recyclerie, ressourcerie, recyclage des déchets, écologie industrielle...

## FILIÈRE ALIMENTAIRE ET CIRCUITS COURTS



### Structuration de la filière

- étude/ animation permettant de recenser l'offre alimentaire du territoire afin d'optimiser l'approvisionnement en produit locaux sur le territoire
- Réalisation d'un projet alimentaire territorial

### Aide à la transformation

- Création/ modernisation d'ateliers de transformation, de stockage et de conditionnement

### Outils de commercialisation

- Création ou développement de points de vente ou autres systèmes de commercialisation
- Matériel et équipements dédiés à la commercialisation sur les marchés ou en commerce itinérant

### Outils de promotion

- Animations, valorisations ou évènements visant à promouvoir les produits locaux ou le savoir faire alimentaire, agricole, viticole

### Sensibilisation des consommateurs

- Lutte contre le gaspillage alimentaire et la promotion de la consommation locale
- Création ou aménagement de jardins partagés dans un objectif pédagogique ou de création de lien social

## ECONOMIE CIRCULAIRE



Soutien aux études, aux opérations de mise en réseau, d'animation, de coordination de promotion et/ou d'investissement s'inscrivant dans une démarche d'économie circulaire



# FILIÈRES LOCALES ET CIRCUITS COURTS



## DÉPENSES



### Investissements matériels

Travaux et aménagements  
Equipements ou matériels  
(Achat ou location)



### Frais généraux et dépenses immatérielles

Etudes / conseils / expertises  
Acquisition de logiciels  
Brevets / licences  
Droits d'auteur / marques



### Animation et promotion

Frais de Personnel  
Frais de formation  
Déplacements  
Hébergement  
Restauration  
Communication

## MONTANT ET TAUX D'AIDE



Autofinancement  
minimum  
obligatoire



Autre financement  
public obligatoire

3 000 € de plancher de  
subvention LEADER

40 000 € de plafond de  
subvention LEADER



## VOTRE INTERLOCUTEUR



PETR du Pays de Brie et Champagne  
03.26.81.81.80 / 06 80 87 81 64  
leader2023@pays-brie-champagne.fr  
pays-brie-champagne.fr  
Leader Pays de Brie et Champagne



Le programme LEADER est cofinancé par l'Union Européenne  
avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

